



Commission Administrative Paritaire des ingénieurs d'études du 26 mai 2010

Ordre du jour:

1. Approbation du procès verbal de la précédente CAP du 01/12/2009
2. Avis de vacances
3. Attribution des avancements accélérés au titre de 2009
4. Questions diverses

Préalable

Le Président feint de s'étonner qu'il n'y ait pas de questions diverses déposées à l'avance..., au prétexte d'une meilleure préparation.

1. Approbation du procès-verbal

2. Avis de vacances - Mutations

8 postes étaient ouverts à la vacance :

Un débat de fond s'est engagé sur deux cas de mutations, débat qui ne concernait en rien les personnes candidates mais qui avait une importance particulière quant aux évolutions actuelles des Drac et notamment des SRA.

Une première demande concernait un agent en poste, en SRA, souhaitant rejoindre le SRA Basse Normandie. Malgré la volonté de la candidate et l'accord de principe des deux CRA concernés, le Drac de Basse-Normandie s'est, au dernier moment, réfugié derrière le plafond d'emploi, pour émettre un avis défavorable ; avis suivi par l'administration mais rejeté par les syndicats et qui sera donc arbitré par le ministre.

Le poste est bien ouvert au SRA Basse-Normandie et correspond de toute évidence, au vu des effectifs de ce service, à un besoin extrêmement urgent. Or le départ de deux postes vers Chorus, sans que cela soit forcément accompagné du départ des agents, fait que la Drac Basse-Normandie risque de dépasser le plafond d'emploi en 2011 (problème se posant dans plusieurs Drac et qui va se répéter avec des départs similaires pour d'autres missions). Or, d'autres postes vont certainement être libérés mais le Drac Basse-Normandie choisit, en connaissance de cause, de répercuter son « surplus » de poste sur les effectifs du SRA, pourtant déjà largement sous-doté. Il choisit donc, décision grave, de ne plus assumer la continuité du service public de l'archéologie en Basse-Normandie.

La CGT a profité de la présence, au titre de l'administration, du sous-directeur de l'archéologie, Marc Drouet, pour lui demander s'il pensait que la continuité du Service public de l'archéologie pouvait encore être assurée en Basse-Normandie avec un effectif aussi faible.

En parfait fonctionnaire, il s'est caché derrière sa casquette de représentant de l'administration, et non de l'archéologie, pour ne pas répondre à la question...

Les syndicats ont encore insisté sur les problèmes de plafond d'emploi (diminuant) qui incitent les Drac à prendre les postes perdus sur la recherche, solution de facilité. Comme d'habitude, l'administration nie le problème, pourtant les chiffres sont là (d'après le bilan de l'administration 2009 : + 2 postes en IR, - 6 en IE, - 8 en AI et - 9 en TR, mais de plus, ces chiffres ne résistent pas à un examen critique et la situation est bien plus grave).

La deuxième demande de mutation est symptomatique d'un autre problème : l'absence de concours (et de listes complémentaires) et le recrutement des non archéologues dans les SRA. Depuis trois ans, la liste complémentaire du précédent concours n'est plus valable et à chaque départ dans un Service, celui-ci se trouve devant un dilemme : attendre le concours pour trouver quelqu'un d'*a priori* adapté, sachant que le poste risque fort de «disparaître» entre temps, où trouver quelqu'un, pas forcément archéologue, qui pourrait faire l'affaire.

Cela a créé un vrai problème d'expertise dans certains services et les représentants du personnel ont insisté sur la nécessité d'organiser des concours au plus vite, afin de ne plus continuer à recruter sur des critères «opportunistes». L'administration a confirmé l'organisation d'un concours d'ingénieur d'études en fin d'année et envisage, pour le moment, sous réserve de confirmation, 6 recrutements en externe et 2 en interne.

Sur la candidature même, les représentants du personnel se sont abstenus, non pas sur la qualité de la personne, aucunement en cause, mais sur le fait qu'il s'agit d'un profil assez éloigné du travail pratiqué en SRA.

Par ailleurs, la CGT a souligné le fait que lors de la CAP du 1^{er} décembre 2009 10 postes ont été mis à la vacance et un seul a été pourvu. 5 de ces postes ne réapparaissent pas cette année dans la liste des avis de vacances à laquelle figurent 4 nouveaux postes.

La réponse de la direction à nos craintes de voir des postes disparaître par des tours de passe-passe était très évasive et du coup, pas vraiment rassurante («ils gardent peut être les postes dans l'attente d'un concours...»).

3. Avancements accélérés

Nombre de bonifiables : 85.

Possibilité d'avancement : 1/6 du nombre : 45

Les organisations syndicales se sont une nouvelle fois attaquées aux dysfonctionnements du système d'évaluation. Une vingtaine d'agents n'a pas été évaluée (ou leur évaluation n'a pas été transmise), défaut qui relève exclusivement de l'administration. Or l'administration considère que c'est, malgré tout, la faute des agents puisqu'elle refuse de prendre en compte leur dossier et donc les pénalise.

Cela réduit déjà considérablement le nombre de candidats.

Nous vous rappelons les critères des organisations syndicales :

- ne pas prendre en compte les agents ayant bénéficié d'avancement accéléré l'année précédente (2008),
- ne pas prendre en compte les agents ayant bénéficié une promotion de grade l'année précédente (2008),
- et
- ne pas prendre en compte les agents en détachement, en dispo ou en congé parental.

Le premier critère qui a été accepté par l'administration est celui de n'avoir pas eu d'avancement accéléré l'année précédente (2008). Ainsi 39 personnes ont déjà pu passer ce premier cap. Les 6 places restantes

ont été attribuées à ceux qui avaient déjà bénéficié au titre de l'année 2008 et qui étaient les plus proches de leur changement d'échelon.

Un avis favorable a été donné à l'attribution d'un avancement accéléré au titre de l'année 2009 aux 45 agents suivants :

Nom-Prénom

Service d'affectation de l'agent

ARVEILLER Véronique	MUSEE DU LOUVRE
AUBOURG JOSSET	CENTRE ARCHEOLOGIE
BACH FOLTRAN Sylvie	M PYRENEES ARCHEOLOGIE
BARTHES Pascale	PACA ARCHEOLOGIE
BATARDY Christophe	PAYS DE LA LOIRE ARCHEOLOGIE
BIGEARD Hélène	BOURGOGNE ARCHEOLOGIE
BOREL Thierry	SCN C2RMF
BRAUNSTEIN Danièle	MUSEE DU LOUVRE
BRIATTE Catherine	DGP DPT SYS INFO PAT
CHENEVOY Marie-Hélène	FRANCHE-COMTE ARCHEOLOGIE
CRIBELLIER Christian	CENTRE ARCHEOLOGIE
DARTEVELLE Hélène	AUVERGNE ARCHEOLOGIE
DAUPHIN Guy	GUYANE ARCHEOLOGIE
DELHUMEAU CRISPINI Herveline	DGP BUR SUI OP&OPERATEURS AR
DELVAINQUIERE Jean-Cedric	SGE DEPS
DOUBLET Christel	SCN C2RMF
FAU Laurent	M.PYRENEES ARCHEOLOGIE
FERULLO Olivier	AQUITAINE ARCHEOLOGIE
GASSIES Eric	GUYANE ARCHEOLOGIE
JACQUEMOT Stéphanie	LORRAINE ARCHEOLOGIE
JACOBSON Michel	DGP BUR TRAITEMENTS&CONSERVATION
JANTZEN Hélène	IDF CRMH
LALLEMAND Véronique	LANGUEDOC ARCHEOLOGIE
LAROCHE Colette	RHONE ALPES ARCHEOLOGIE
LAUZANNE Solange	CENTRE ARCHEOLOGIE
LE MASNE DE CHERMONT	DGP BUR GEST VESTIGES&DOC AR
LEANDRI Franck	CORSE ARCHEOLOGIE
LEDUC Mireille	M.PYRENEES ARCHEOLOGIE
MAGNAN Danielle	IDF ARCHEOLOGIE
MANNUCCI Philippe	DGP DPT SYS INFO PAT
MAUGEAIS Franck	SCN MEDIATHEQUE
MAURIN Emmanuel	SCN LABO RECHERCHE
MAZIERE Marlène	POITOU CHARENTES ARCHEOLOGIE
MOTTE Virginie	NORD ARCHEOLOGIE
MORENO Laurence	IDF ARCHEOLOGIE
NORMAND Eric	POITOU CHARENTES ARCHEOLOGIE
PITTE Dominique	HAUTE NORMANDIE ARCHEOLOGIE
REFFLE Jean-Marie	RHONE ALPES ADMINISTRATION
RICHARD Anick	FRANCHE COMTE ARCHEOLOGIE
SCHNEIDER Anna-Michèle	SGE DEPS
THOLLON POMMEROL Christine	RHONEALPES ARCHEOLOGIE
TRIAANTAFILLIDIS Georges	ALSACE ARCHEOLOGIE
VALERO Daniel	EA TOULOUSE
VANMOERKERKE Jan	CHAMPAGNE ARCHEOLOGIE
VIDAL Nathalie	DGP BUR SUIV OP&OPERATEURS AR

5. Points divers

Nous avons demandé un éclaircissement concernant la situation d'un agent en PNA.

- PNA : position normale d'activité : une « position » supplémentaire qui est en réalité à rapprocher de la MAD (mises à disposition). On reste dans son corps d'origine, avec les avantages du corps, mais rémunéré par l'administration d'accueil. On n'a pas encore pu analyser les bienfaits, ou les pièges, de ce système.
- Nous avons interpellé l'administration sur le rapport de Florence Ibarra, pour le Ministère, sur les corps de la recherche, promis pour fin 2009, a été rendu mais est encore auprès du Secrétaire général, qui doit décider des suites à donner à ce rapport. Mais il sera rendu public. Pour rappel, ce rapport doit faire un état des lieux de la filière (carences, départs, besoins...).
- Nous avons demandé à l'administration les éventuelles suites au projet de la fusion de corps : au point mort, n'est plus prioritaire mais n'est pas abandonné.
- Projet de loi en discussion sur réforme des CTP, qui ne seraient plus paritaires (côté administration) et qui auraient une fonction plus proche des Comités d'Entreprise. Lié à cela, un nouveau calendrier électoral avec élection pour tous les CT en 2014.
- A été évoqué un cas de licenciement, non traité par le CAP, lié à un abandon de poste.

La prochaine CAP a été fixé pour le 3 décembre 2010 à 9h30.

Vos représentants CGT :

Alexandra Kardianou : Musée du Louvre (alexandra.kardianou@louvre.fr)

Jan Vanmoerkerke : SRA Champagne-Ardenne (jan.vanmoerkerke@culture.gouv.fr)